



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2023/131

Genève, le 24 novembre 2023

CONCERNE :

Appel à manifestation d'intérêt pour participer au groupe de travail intersessions sur les tortues marines créé par le Comité permanent

1. Lors de sa 77^e réunion (SC77, Genève, novembre 2023), le Comité permanent a établi un groupe de travail intersessions sur les tortues marines chargé de mener l'examen prévu au paragraphe a) de la décision 18.217 (Rev. CoP19) en accordant une attention particulière aux questions relatives au respect de la Convention et à la lutte contre la fraude en lien avec les tortues marines, et de proposer des amendements à la résolution Conf. 19.5, *Conservation et commerce des tortues marines* afin de la renforcer, pour examen par le Comité permanent à sa 78^e réunion.
2. À la demande du Comité permanent, le Secrétariat invite les Parties et les observateurs à indiquer s'ils souhaitent participer au groupe de travail intersessions sur les tortues marines créé par le Comité permanent en envoyant un courriel à maroun.abi-chahine@cites.org avec copie à info@cites.org **avant le 31 décembre 2023**.